

RESTITUTION DU PROGRAMME DE GESTION SOUS-TRAME 2019-22



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
PYRÉNÉES
ET MIDI-PYRÉNÉES**

**SURVEILLER ET ACCOMPAGNER
LA GESTION DES PLANTES
EXOTIQUES ENVAHISSANTES
(PEE) EN OCCITANIE**



MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES LIÉS AUX INVASIONS BIOLOGIQUES VÉGÉTALES

La prolifération d'espèces exotiques envahissantes (EEE) végétales comme animales compte parmi les premières causes de l'érosion de la biodiversité mondiale, impliquée dans la moitié des extinctions connues. Ses coûts économiques et conséquences sanitaires s'amplifient à mesure du foisonnement...

Une diversité de PEE se propagent dans les milieux créés ou remaniés par l'homme, les plus répandues ont des incidences importantes. Buddleja, Ailante glanduleux ou renouées asiatiques sont largement répandus dans les aménagements paysagers et peuvent occasionner des dégradations aux infrastructures quand leur exubérance complique la visibilité en bord de route. D'autres invasives, comme l'Ambrosie à feuilles d'armoïse ou les daturas peuvent impacter les récoltes agricoles et la santé humaine, le Sénéçon du Cap est quant lui toxique pour les troupeaux. Les espaces plus sauvages, apparemment

préservés, ne sont pas épargnés par les PEE qui y concurrencent les espèces indigènes, les privant de lumière et de nutriments.

Jussies américaines et Myriophylle du Brésil déploient des tapis flottants sur les eaux calmes. Érable négundo, Aulne blanc et Laurier cerise redéfinissent certaines ripisylves quand les massifs forestiers sont colonisés par le Cerisier tardif et la Berce du caucase. Spirée du Japon et Lupin de Russel investissent les territoires de montagne, Sporobole et autres graminées exotiques les prairies...

Ces enjeux prégnants, en particulier de conservation de la diversité floristique, imposent une action mutualisée des collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces, experts naturalistes et socio-professionnels sur le terrain. Détection, diagnostic et alerte, protocole de gestion adapté et partagé sont parmi les axes opérationnels de la stratégie relative aux EEE à l'échelle de la Région.

Référent : J. Dao, chargé de conservation

Partenaires du projet :



Ainsi qu'un panel de partenaires interlocuteurs : services de l'État, collectivités territoriales (services « espaces verts », « routes », etc.), Office français de la biodiversité (OFB), Agence régionale de la biodiversité (ARB), Agence régionale de santé (ARS), FREDON Occitanie, des gestionnaires d'espaces naturels ou d'infrastructures tels que l'Office national des forêts, des parcs nationaux et régionaux, Réserves naturelles, Conservatoires d'espaces naturels (CEN), Espaces naturels sensibles (ENS), le réseau Natura 2000, des syndicats de rivières, des sociétés d'autoroutes, la SNCF, et nombre de structures associatives, l'Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE), ADASEA, fédérations de chasseurs ou de pêcheurs, des experts naturalistes, scientifiques et socio-professionnels...



AMÉLIORER LA SURVEILLANCE, LA PRÉVENTION, LE CONTRÔLE, LE PARTAGE DE CONNAISSANCES ET LA COORDINATION À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

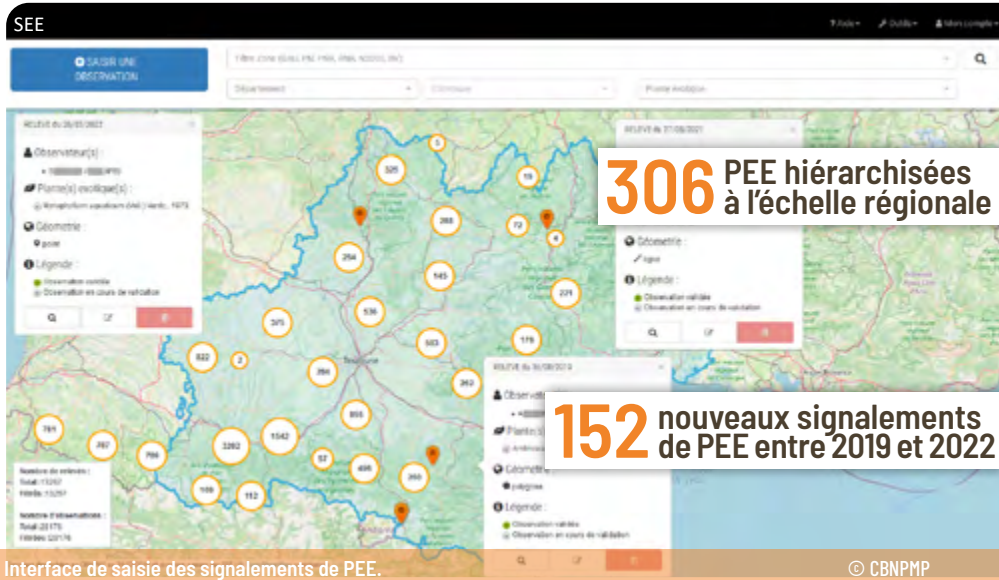
Riche d'une dizaine d'années d'expertise en matière d'appuis scientifiques et techniques à la gestion des PEE, de formations et d'animation de programmes d'actions sur son territoire, le Conservatoire botanique copilote aujourd'hui la construction et la mise en œuvre d'une stratégie régionale en étroite collaboration avec les CBN méditerranéen et le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie, responsable du volet faune.

Accompagner l'efficacité des pratiques vers une meilleure anticipation et priorisation des enjeux de gestion, faciliter l'expérimentation par la mise en réseau et la mutualisation des données, outils et compétences, sont les principaux objectifs des travaux liés à la stratégie régionale relative aux PEE.

TRANSFÉRER LES SAVOIRS ET MOBILISER À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Pour soutenir la dynamique partenariale à l'échelle des territoires d'Occitanie et valoriser largement les connaissances et expériences de gestion initiées, les échanges en ligne ont été privilégiés :

- une moyenne de 250 contacts qualifiés ont consulté chacune des 8 lettres d'information diffusées par mailing ; 5 d'entre elles ont relayé des actualités à la fois faune et flore grâce à la collaboration engagée avec le CEN Occitanie ;
- environ 300 participants ont assisté aux 3 webinaires « retours d'expériences de gestion » portant sur l'ambrosie, le myriophylle et l'ailante ;



Interface de saisie des signalements de PEE.

© CBNPMP

- 174 répondants ont renseigné l'enquête en ligne qui visait à recenser les acteurs de la gestion des PEE et leurs attentes en amont de l'élaboration de la stratégie régionale ;
- l'outil web dédié à la surveillance des PEE comptabilise 152 signalements sur la durée du programme.

see.cbnmpm.fr

CO-CONSTRUIRE LA STRATÉGIE RÉGIONALE RELATIVE AUX PEE

Les résultats de l'enquête préliminaire (doctech.cbnmpm.fr/pee-occitanie/synthese_enquete-prealable-strategie_2020.pdf) ont permis de dresser un panorama exhaustif des initiatives déployées et enjeux spécifiques dans la région.

Un catalogue de la flore vasculaire exogène avec 971 taxons renseignés (espèces, sous-espèces et variétés incluses) est téléchargeable (doctech.cbnmpm.fr/pee-occitanie/catalogue_flore-vasculaire-exogene_2021), et rend compte des répartitions départementales. Enfin, une méthodologie de catégorisation basée sur des analyses de risques par zone biogéographique a permis de réa-

liser une liste de références qui hiérarchise 306 taxons selon leurs fréquences, leurs dynamiques de colonisation et leurs impacts à l'échelle régionale. Ainsi, 25 PEE avec de très lourds impacts écologiques et économiques apparaissent trop largement répandus pour être éradiquées.

En vue d'achever le processus d'élaboration collaborative de la stratégie en 2022, un recueil de propositions en ligne et 7 groupes de travail thématiques sont cours. Après consultation, le document cadre sera soumis au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) avant validation.

SENSIBILISER, RENFORCER LES COOPÉRATIONS ET FORMER

L'information du plus large public possible est l'un des axes particulièrement développés avant même que ce programme de gestion sous-trame ne prennent effet. Ainsi, le livret *10 plantes exotiques envahissantes préoccupantes en Occitanie* et deux expositions, l'une sur les PEE, l'autre s'intéressant plus précisément aux ambrosies, ont été conçus en partenariat avec l'Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement.

Un réseau multipartenarial a par ailleurs été mis en place à des fins de formation et de surveillance s'appuyant sur le partage de données, de clés de détermination, de fiches alertes et de retours d'expériences...

Concernant l'accompagnement opérationnel des acteurs sur le terrain, un centaine d'après annuels auprès de 78 structures ont aidé à la reconnaissance de PEE, à des diagnostics sur leurs impacts et à des méthodologies pré-alables à des chantiers visant leur contrôle.

85 PEE ligneuses référencées en Occitanie

(2 espèces d'origine multiple et 8 indéterminées)



Origines des espèces exotiques ligneuses envahissantes et potentiellement envahissantes référencées en Occitanie (ci-dessus). Aires biogéographiques (ci-dessous). Webinaire REX « Ailante glanduleux en Occitanie » (à droite) © CBNPMP & CBNMED

